

# Jacques et Claudine, le vigneron et l'effeuilleuse

Autor(en): **Raboud-Schüle, Isabelle**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue historique vaudoise**

Band (Jahr): **126 (2018)**

PDF erstellt am: **17.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-954827>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

**ISABELLE RABOUD-SCHÜLE**

## **JACQUES ET CLAUDINE, LE VIGNERON ET L'EFFEUILLEUSE**

Alors que la Confrérie des Vignerons s'attache à récompenser les meilleurs tâcherons en organisant cortèges et Fêtes, quelle représentation donne-t-elle du vigneron qu'elle célèbre? Cherchons une réponse dans les livrets des spectacles depuis 1797 ainsi que dans quelques publications des parades antérieures. Ces livrets rassemblent les textes choisis par la Confrérie, ainsi que des chansons populaires adaptées à la célébration et revues selon les besoins de chaque époque. Les costumes avec les attributs des figurants et les gestes mis en scène complètent ce portrait. Les Fêtes des Vignerons n'ont jamais eu vocation de décrire ni d'expliquer, elles rendent un hommage aux travailleurs de la vigne. Elles réaffirment ainsi le rôle qui leur est assigné dans le corps social et les principes même qui guident cette activité productive au cœur du pays.

Cultivateurs, les vignerons des Fêtes sont d'abord des hommes, des maris et des pères de famille. Travailleurs, ils assument un travail manuel et joignent à leur force physique les qualités morales qui en font de bons citoyens. En gens du cru, ils s'expriment dans leur patois local et s'intègrent dans un réseau économique qui donne de l'ouvrage aux artisans comme aux travailleuses et travailleurs temporaires venus des régions voisines.

### **« QUI ES-TU, VIGNERON ? »**

Signe des temps et expression du besoin surgi à la fin du XX<sup>e</sup> siècle, la célébration de 1999 a élevé, pour la première fois, le vigneron-tâcheron au rôle principal avec le personnage d'Arlevin. La chanson<sup>1</sup> qui lui est dédiée pour la cérémonie du couronnement donne le ton tout en l'inscrivant d'emblée dans un esprit de continuité: « Toute l'année a travaillé ». Au cours du spectacle, celui qui représente le vigneron couronné – et à travers lui tous les vignerons –, festoie à la foire qui marque la fin de sa saison. Fatigué, il se laisse même aller à rêver de rentables immeubles en construction dans ses vignes. Mais bientôt le printemps le remet à l'ouvrage: il transpire entre les contrôles de

<sup>1</sup> « La Chanson d'Arlevin », texte de François Debluë, musique de Jean-François Bovard, in Jean-François Bovard, Michel Hostettler, Jost Meier, François Debluë, *14 Chants et danses populaires de la Fête des Vignerons 1999 : avec accompagnement de piano*, Vevey: Confrérie des Vignerons, 1999.

sa vigne par les experts et les fusées à tirer contre la grêle, il se démène jusqu'à la grande bacchanale des vendanges. Son habit de fête symbolise celui du travailleur, maculé de terre, de sulfate de cuivre et encore du suif de cave utilisé pour étanchéifier les tonneaux. Ce vigneron archétypique de 1999 établit, dans le tableau final, le pont entre les générations. Il convoque les aïeux et transmet sa couronne à l'enfant qui murmure « amour et joie ». Le cycle est ainsi réamorcé comme le dernier couplet de sa chanson qui annonce que « demain devra recommencer, à sa vigne à son vin... »

Dans les Fêtes précédentes, et particulièrement dans les toutes premières célébrées au tournant du XVIII<sup>e</sup> au XIX<sup>e</sup> siècle, la figure du vigneron n'occupait pas une place aussi centrale. Il n'apparaissait pas non plus dans chacune des saisons. La Fête organisée par la « Société des vignerons » se veut, dès ses origines, une grande fête de l'Agriculture.

Gloire à l'art qui de la Nature  
Sait multiplier les bienfaits,  
Chantons, chantons l'Agriculture  
Célébrons ses heureux succès.<sup>2</sup>

Le vigneron couronné entonne, au nom de tous les travailleurs: « Oh jour de Gloire et d'Allégresse, Triomphe des Agriculteurs. » Ce chant, d'un auteur inconnu, est repris dans les Fêtes successives jusqu'en 1889. Le refrain célèbre l'ordre établi, alors justement que le siècle est politiquement troublé: « Libres mais sans licence, unissons à jamais, le travail, l'espérance, la concorde et la paix »<sup>3</sup>.

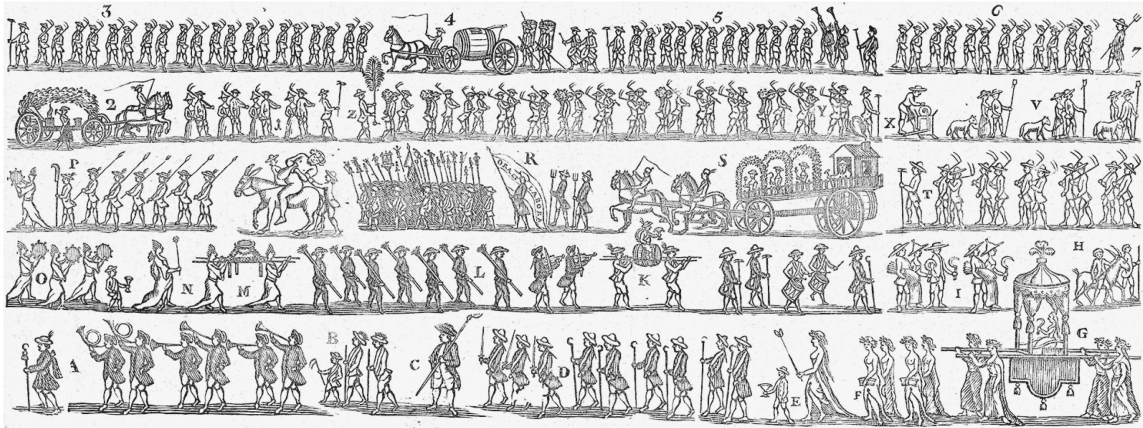
### TRIOMPHE DE L'AGRICULTURE

Les vignerons des Fêtes constituent le peuple travailleur, le « gros des troupes », que la Confrérie invite à participer en nombre<sup>4</sup>. À la parade de 1791, leur imposante cohorte défile en cinq sections quasi militaires. La gravure les montre portant le fossoir sur l'épaule, à l'image d'un régiment armé. Dès 1797, la Fête se structure en saisons, chacune sous l'égide d'une divinité. Avec Palès, les troupeaux de petit bétail sortent au printemps, Cérès règne sur l'été dédié aux blés et moissons. Bacchus s'établit à la vigne et honore le temps des vendanges. Noé préside à l'hiver, saison des bûcherons et des noces

<sup>2</sup> « Chant au couronnement des vignerons », in *Hymnes & couplets de la Fête d'agriculture célébrée par la Société des vignerons à Vevey le 6 août 1819*, Vevey: Loertscher et fils, 1819, p. 1.

<sup>3</sup> « Vigneron Couronné », in *ibid.*, p. 2.

<sup>4</sup> Manual du 3.8.1783. Cité dans Sabine Carruzzo-Frey, Patricia Ferrari, *Du Labeur aux Honneurs: Quatre siècles d'histoire de la Confrérie des Vignerons et de ses Fêtes*, Vevey: Confrérie des Vignerons, Montreux: Imprimerie Corbaz, 1998, p. 143.



Parade de la Fête des Vignerons de 1797.

villageoises. Cette évocation calendaire par symboles et travaux agraires ne fait pas apparaître la continuité d'un travail viticole spécialisé qui réclame ses ouvriers tout au long d'une année vigneronne. Comme dans les vignettes des almanachs, les travaux de la vigne s'intercalent entre d'autres activités agricoles saisonnières telles que le jardinage, urgent au printemps, le bûcheronnage possible seulement durant l'hiver. La continuité du travail viticole sur toute l'année n'apparaît que dans les descriptions et les images du XX<sup>e</sup> siècle<sup>5</sup>.

Pour les besoins du spectacle, les travaux sont mimés dans chaque tableau par des personnages dotés d'attributs reconnaissables qui en font des bergers et des bergères, des faneurs, des moissonneuses, des chasseurs. Toutes ces figures spécifiques, jouées donc par des personnes différentes, ne reflètent pas pour autant la réalité paysanne, ni tant fragmentée ni spécialisée. La pluriactivité est importante jusqu'au XX<sup>e</sup> siècle, même en région fortement viticole, ne serait-ce que pour produire une partie de l'alimentation familiale et entretenir les quelques animaux indispensables pour le trait ou le lait.

De même, l'espace rural n'est pas évoqué par les textes en tant que monoculture, comme le laisserait supposer le vignoble actuel de Lavaux. Le pays suggéré par les poèmes comprend au contraire des herbages, des cultures et des forêts. Les coteaux de ceps avoisinent des vergers, des jardins et des prairies. « Des prés, des champs, des vignes, tous les travaux sont dignes, assurément de figurer aux tableaux qu'à nos yeux on fait paraître pour honorer cette fête... » En outre, la vigne ne concurrence pas les blés sur les bonnes terres arables car elle tire précisément parti d'espaces improductifs. « Les rochers sans verdure » deviennent ainsi « l'empire du dieu Bacchus qui se plaît à sourire aux fatigues du vigneron » (1797).

<sup>5</sup> Voir dans ce volume la contribution de Séverine André, pp. 445-456.



Alors que les jardins sont immanquablement gais et fleuris, ce sont les champs qui fournissent la base de l'alimentation et son principal symbole, le blé indispensable pour faire le pain. Le fromage gras et le jambon du « ressat » (1819) font figure d'exception et sont réservés – avec les bricelets – aux jours de liesse. Jusqu'à la Fête de 1977 qui met encore en scène l'arrivée triomphante des machines, les moissons composent le temps fort, central voire biblique des spectacles. La récolte des céréales a effectivement exigé pendant des siècles le travail le plus intense de l'année paysanne et le temps des moissons est réputé pénible, avant les vendanges qui viennent joyeusement clore le cycle agraire. Le peuple vigneron se nourrit de pain d'abord et le vin issu des vignes n'apparaît donc pas comme un produit nourricier mais apporte quelque chose de plus : il réjouit et récompense.

### **CES CHÈRES CLAUDINES**

À la fécondité de la terre bien cultivée fait écho celle du couple et de la famille. La mise en scène de la noce scelle la rencontre. Celle du cousin Jacques et de sa Claudine s'est évidemment faite au gré des travaux saisonniers et plus particulièrement durant les temps forts à la vigne :

Dans le mois de juin, effeuillant la vigne,  
Notre grand cousin remarqua Claudine,  
puis en cueillant le raisin  
l'Amour a fait son chemin  
Pendant la vendange...

De nos bons aïeux, nous suivrons l'usage,  
Du père Noé, soignerons l'ouvrage,  
En plantant, en fossoyant,  
Déchargeant et esserbant...  
avec nos Claudines.

Allons à présent avec nos Climènes  
Jouer au cellier du fruit de nos peines.  
Mettre en perce nos tonneaux,  
Goûter tous au vin nouveau.  
Et danser nos belles.<sup>6</sup>

<sup>6</sup> « Ronde des jeunes gens à la Noce du Village », in *Livret officiel de la Fête des Vignerons de 1797*, s.l.: s.n., 1797, p. 35.

Cette chanson reprend des éléments populaires, qui sont d'ailleurs peut-être d'origine littéraire avec cette sensibilité rousseauiste de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle. Le prénom Claudine désigne, jusqu'à aujourd'hui et pour certains Vaudois, la bonne amie à qui le jeune homme conte fleurette. Claudine et Climène, deux prénoms peu courants, se trouvent réunies déjà un siècle plus tôt par Molière dans sa pièce de 1668, *Georges Dandin ou le mari confondu*.

Les bouquets de fleurs et paniers de fruits portés par les figurants rappellent les antiques cornes d'abondance et symbolisent la fécondité. Cela se pratique toujours avec le bouquet de la mariée. Les semailles menées par la figure centrale du semeur (Fête des Vignerons de 1851 et de 1905) et symétriquement la plantation de la vigne établissent directement le lien entre l'ensemencement et la procréation humaine, préalable à la transmission familiale de la terre. *La Chanson du travail du vigneron* de 1791, *Tsanson de labey dey vegnolan* en patois, comporte à cet égard des éléments suggestifs dignes de l'apparemment sage « À la claire fontaine ». Peut-être adoucie d'allusions trop révolutionnaires à la demande de Leurs Excellences de Berne<sup>7</sup>, la chanson brocarde néanmoins ceux qui s'intéressent à la vigne sans y travailler. Elle adapte une ritournelle populaire préexistante, mélodie probablement suffisamment connue à l'époque et dont il reste quelques couplets entremêlés dans les questions viticoles : « Courons vite cousin, dans notre vigne, planter ces chapons avec ces filles... et il faut planter profond car la terre nouvelle doit être bien fossoriée [labourée] sinon elle reste ingrate... il faut nous marier, dansons la valse, nous aurons de nouveaux fruits à la Pentecôte »<sup>8</sup>.

L'idylle entre le vigneron, c'est-à-dire l'Homme, et la Femme incarnée par la vendangeuse, traverse toutes les Fêtes, du XIX<sup>e</sup> siècle romantique jusqu'à celle de 1905 qui cite à nouveau la *Chanson des Claudines* de 1797. La noce conclut la rencontre amoureuse et va de pair avec la plantation d'une nouvelle vigne et la promesse d'une génération future.

D'autres rites festifs émaillent les scènes des spectacles et suggèrent ces moments où les couples peuvent se former : l'arrivée des vendangeuses, les soirées animées après les effeuilles, la danse autour du pressoir, le repas des vendanges. René Morax, librettiste de la Fête de 1905, intègre à son livret plusieurs textes des éditions précédentes dont la *Chanson des Vignerons de l'Automne* de Louis Favrat de 1889. La brave vendangeuse, qui cette fois s'appelle Julie, doit un baiser au porteur de brante quand il trouve une grappe oubliée. Cet usage du « remolon » se raconte et se répète jusqu'à nos jours.

<sup>7</sup> Sabine Carruzzo-Frey, Patricia Ferrari-Dupont, *Du labeur aux honneurs...*, *op. cit.*, p. 269.

<sup>8</sup> N. W. Robert, « Ancienne chanson patoise de la Fête des Vignerons, publiée par N.W. Robert », in *ASTP*, 2, 1898, [<http://doi.org/10.5169/seals-109512>], consulté le 18 septembre 2017, ETH-Bibliothek Zürich.

### Chanson des Vignerons d'automne

(Fête des Vignerons 1889, en français lors de la Fête des Vignerons 1905)<sup>9</sup>

...

III

Clliau bravettè veneindjausè

Amft-vo lo remolon

Fédè pas lè z'epouairausè

Nos rernolein à tzavon

Faut vouâiti

Sè veilli

Se la galèsa Julie

Laissé auquiè à grapelli.

...

Nos charmantes vendangeuses

Aimez-vous le remolon?

Ne faites pas les peureuses

Nous embrassons bel et bien.

Attention

regardons,

Si la belle Julie

A laissé un grapillon

### « À LA SOCIÉTÉ, PRENDS TA SERPETTE »<sup>10</sup>

Les femmes ne sont pas seulement évoquées dans les Fêtes des Vignerons; elles en font pleinement partie. Au XVIII<sup>e</sup> siècle, elles ne sont pas admises à jouer des rôles théâtraux mais les bergers sont accompagnés de bergères, les jardiniers de jardinières, les faucheurs de faneuses ou de noueuses de gerbes. Dans chaque saison et chaque tableau, les femmes apparaissent. Au cours du XIX<sup>e</sup> siècle, on les voit figurer des rôles bien définis. Comme d'autres branches de l'agriculture, la viticulture a besoin de bras et des travaux spécifiques sont réservés à la main-d'œuvre féminine. Les effeuilleuses, ainsi nommées en français régional romand, secondent temporairement les vignerons.

<sup>9</sup> « Chansons des Vignerons de l'Automne », in *Livret officiel de la Fête des Vignerons: se célébrant à Vevey les 4, 5, 7, 8, 10 et 11 août 1905*, Vevey: Confrérie des vignerons, Société de l'imp. et lith. Klausfelder, 1905, pp. 107-111.

<sup>10</sup> Extrait de « Ancienne chanson patoise de la Fête des Vignerons » 1791, couplet 14, in E. Cotti, *ASTP* vol. 1 à 2, 1897, p. 237.





Clément Castella et le groupe de bêcheurs, Fête des Vignerons de 1905.

Pour domestiquer le feuillage pendant sa croissance aux mois de mai et juin, elles doivent attacher les rameaux, enlever les entre-jets gourmands qui naissent à l'aiselle des feuilles, pincer les bouts des pampres et ainsi maîtriser le développement des rameaux. Ce travail se fait à mains nues, sans outil. Dans les cortèges et les spectacles des Fêtes, les femmes n'arborent donc aucun outil caractéristique. Leur costume et leur attitude suffit à les singulariser. À l'inverse, les vignerons brandissent un fossoir, emblème de leur profession et quelques figurants manient le plantoir ou le sécateur. Le fossoir, un pic à deux dents et à long manche, sert à ameublir le sol et y intégrer la fumure. Tout ce travail à la force des biceps est nécessaire pour lutter contre les mauvaises herbes et maintenir la fertilité de la terre. Le fossoir est remplacé en été par le rablet, une lame montée perpendiculairement sur un long manche, utilisé pour sectionner rapidement au ras du sol les nouvelles pousses indésirables et garder « propre » le terrain autour des ceps. Avant le milieu du XX<sup>e</sup> siècle qui a vu arriver la mécanisation, toute relative sur les vignes très pentues, puis se généraliser l'utilisation des désherbants chimiques, le labourage à la main représente une part très conséquente et indispensable du travail viticole. Pour l'exécuter, il faut un grand nombre de bras qui incarnent, dans chaque Fête, l'importance et l'exigence de ce travail de la terre.



Alors que les vigneron défilent avec leur outil sur l'épaule, les Confrères paradedent et font cortège armés d'une serpe. La lame courbe est montée elle aussi sur un long manche, pour la circonstance. La jolie serpe reste aujourd'hui encore l'insigne que les membres de la Confrérie portent sur leur veste. Avant l'arrivée sur le marché des sécateurs manufacturés à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, la serpette est véritablement, et ce depuis l'époque romaine, l'outil tranchant spécifique à la vigne. Elle symbolise cette culture par l'action fondamentale de la taille. Cette intervention est déterminante pour la production du raisin mais aussi pour la formation et la durabilité des ceps. La serpe représente donc tout le savoir-faire vigneron. Les deux outils, serpe et fossoir, rendent bien visible la différence de statut. Les Confrères se présentent comme détenteurs du savoir agronomique nécessaire à la conduite des ceps. Les vigneron constituent la force de travail et, en tant que laboureurs, ils sont affectés prioritairement au fastidieux travail du sol autour des ceps. La présence des rémouleurs à leurs côtés et celle des tonneliers au pressoir pendant les vendanges vient confirmer l'importance du travail des vigneron. Leurs outils s'usent vite et les forgerons sont constamment réclamés pour les réparer ou leur en façonner de nouveaux.

Les viticulteurs assument au cours d'une année bien d'autres travaux, désherbage ou plantations, qui ne sont que furtivement évoqués dans l'argument des spectacles : la taille, le choix des cépages et des modes de conduite (en 1865 il est fait mention du plant vaudois), les échelas sont cités (1905) alors que des opérations importantes comme l'entretien des murs, le remontage de la terre, la fumure ne le sont guère. Il faut évaluer ces simplifications à l'aune d'un spectacle ou les « simulacres de travaux » mentionnés dans les livrets et les gestes mimés doivent produire un jeu suffisamment visuel : les fossoirs, tous les outils à long manche, les faux et les râteaux des faneurs, les fléaux des moissonneurs et les cognées des bûcherons s'agitent en rythme dans les scènes de chaque saison. Dans l'arène, l'attention du vigneron penché sur le cep pour une taille attentive ou l'ébourgeonnage à mains nues ne se traduit pas aussi efficacement en chorégraphie.

Une partie des vigneron défilent avec la hotte ou la brante. Dans le monde agricole préindustriel, le portage de charges, tout comme le maniement de grands outils et de lames tranchantes, n'est pas pour autant un travail exclusivement réservé aux hommes. La main-d'œuvre féminine contribue également à des travaux de force, qu'il s'agisse de la terre qu'il faut remonter sur les parcelles en pente, de la fumure à répartir ou du bois et des fagots de sarments à emmener. Toutefois, dans une représentation symbolique du monde viticole, et en particulier celle qui en est écrite par les Fêtes des Vigneron, la brante appartient systématiquement au jeune homme et c'est lui qui porte la vendange. La femme cueille, équipée de paniers ou d'une petite seille et elle contribue, par une succession de petites actions agiles, à remplir la grande brante.



Placide Currat, 1890, « À mon ami F. Herberhold, professeur. Souvenir du concert du 17 avril 1895 donné à Bulle pour les incendiés de Gampel. P. Currat ».

Une répartition des rôles similaire s'observe ailleurs et pour les régions laitières, en particulier dans les images de costumes régionaux créées depuis la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle par les peintres et les nombreux « petits-maîtres suisses » du genre. L'homme, le vigneron comme l'armailli, porte la brante ou s'y appuie le temps d'une pause, alors que son accorte compagne garde sur la hanche sa petite seille ou présente son baquet de crème. Les collections de gravures diffusent ces scènes rustiques à large échelle durant tout le XIX<sup>e</sup> siècle et ce stéréotype sert de modèle pour les spectacles des groupes folkloriques, les cortèges, toutes ces reconstitutions historisantes en costumes et même pour quelques dioramas de musées, ceci quasiment jusqu'à nos jours. Les catalogues de costumes des Fêtes des Vignerons apportent eux aussi leur contribution au genre grâce à leur large diffusion.

Les livrets des spectacles veveysans véhiculent encore une autre distinction dans les rôles bien définis des hommes et des femmes. Les vigneron sont tous du cru. Leurs épouses, discrètes, concoctent un bon repas pour les vendanges mais n'apparaissent évidemment pas en tant que groupe constitué, comme elles n'ont pas de statut dans la société. Des groupes de femmes jeunes et encore non mariées, arrivent temporairement dans les villages viticoles. Engagées en renfort saisonnier, elles proviennent des régions voisines. Ces effeuilleuses – c'est le terme utilisé régionalement pour les personnes qui travaillent aux effeuilles de la vigne – sont Savoyardes, venues de l'autre côté du lac, Valaisannes et même Valdôtaines. Certaines d'entre elles reviennent au moment des vendanges. Leur présence anime quelques joyeuses soirées et émoustillent les vigneron, dont le « cousin Jacques » de la chanson du XVIII<sup>e</sup> siècle.

Bien avant que les études des folkloristes ne s'attellent, à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, à la description et à l'interprétation des rites et symboles du monde paysan, les Fêtes des Vignerons mettent en scène une représentation bien ordonnée du monde rural. C'est le symbole d'une société où chacun tient la place qui lui est assignée. Les rôles des hommes et des femmes s'y doivent d'être visiblement distincts tout comme leurs costumes et les objets qui leur servent d'attributs.

Les vigneron – il faut rappeler qu'il s'agit toujours d'un collectif dans les Fêtes – conservent ces mêmes caractéristiques pendant près de deux siècles. Leur image est bien retravaillée à chaque édition par les créateurs et organisateurs des spectacles. Il s'agit d'en faire une figure universelle, le symbole des joies et des peines de tout habitant de la région, capable d'émouvoir un public venu aussi d'ailleurs, et surtout de milieux sociaux non paysans, et plus large que celui des propriétaires fonciers intéressés par le rendement de l'agriculture. En tant que célébration, la Fête interprète, mais sans la décrire, une réalité complexe et variée du travail sur le terrain, avec ses aléas et les évolutions de chaque exploitation dans des contextes économiques changeants.





Image probablement réalisée en souvenir de la Fête des Vignerons de 1819: la date figure sur le collier de la vache. Dessin aquarellé de Friedrich Meyer (1802-1837), daté 1822.

L'évolution des techniques de la viticulture apparaît, quoique timidement, dans chacune des Fêtes, même si les références au passé abondent avec des outils désuets et les chars hippomobiles appréciés au siècle de la motorisation. Le rôle du vigneron dans la continuité et l'aspect immémorial de sa relation avec la nature figure toujours au premier plan. Les dangers sont naturels avec le gel, l'orage et la grêle, sans lien encore avec l'évolution du climat qui génère les inquiétudes du XXI<sup>e</sup> siècle. L'arrivée des maladies et des ravageurs, surtout dès la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, implique une lutte acharnée et des travaux supplémentaires. De nouveaux outils spécifiques, de la boille à sulfater aux fusées anti-grêle jusqu'à l'hélicoptère (1999) s'intègrent donc à la mise en scène. On est ambivalent face au progrès comme sur l'usage de produits chimiques dangereux pour la nature mais nécessaires (1955, 1977). La lutte contre les ravageurs et les maladies utilise alors une violence de mode guerrier (1955, 1999) et le vigneron combattant reçoit les félicitations en « parfait lutteur » (Fête des Vignerons 1955, tableau de l'Été: les ravageurs). Moins spectaculaire, le risque économique pèse sur le vigneron puisque l'impact des maladies et la mauvaise récolte ont pour conséquence – non vitale? – qu'il faut se passer de vin. « Il faut à cause d'eux, sulfater sur



les pointes, sinon faudra au Nouvel-An, boire l'eau des Avants, pour du vin blanc, boire l'eau des Avants»<sup>11</sup> (1905).

### **MIEUX QU'ICI NOUS NE POUVONS ÊTRE**

La célébration des travailleurs couronnés ne peut s'embarrasser de pessimisme, la Confrérie ayant choisi de récompenser ceux qui contribuent au succès plutôt que de réprimander les tâcherons négligents. Dans les années qui suivent la famine de 1816, sévère dans toute l'Europe, des dizaines de milliers de Suisses, Valaisans, Fribourgeois, Bernois, Lucernois, Argoviens, préfèrent quitter leurs campagnes et s'embarquent vers d'autres continents avec la promesse de terres plus vastes et fertiles. Une année avant la Fête de 1819, des Suisses fondent Nova Friburgo au Brésil et mettent leurs espoirs dans la culture du café. Sans évoquer la misère qui frappe le monde rural des régions voisines et voit s'exiler une partie des siens, le vignoble de la région veveysanne se présente à la Fête en pays parfait pour le bonheur de ses habitants. L'hymne du vigneron couronné chanté en ouverture de la Fête des Vignerons 1819 et repris lors des Fêtes suivantes, l'affirme explicitement: « Loin des cieus qui nous ont vu naître voudrions-nous follement courir? Mieux qu'ici nous ne pouvons être. Nous voulons y vivre et mourir »<sup>12</sup>.

### **SAVOYARDS, MONTREUSIENS, MONTAGNARDS, À CHACUN SON PATOIS**

Citoyen modèle et fidèle, le vigneron est bien ancré dans sa région. Il s'exprime dans son patois et les Fêtes du XIX<sup>e</sup> siècle font une large place aux chansons dans cet idiome local. En 1851, le poète officiel Jean Mulhauser intègre des textes en patois de François Oyex. Puis il requiert les paroles des auteurs patoisants Louis Favrat et Charles Felix pour la Fête de 1865. L'édition de 1889 comprend des vers de Charles-César Deneraz. René Morax pour celle de 1905 et Pierre Girard pour celle de 1927 citent une partie de ces mêmes textes en patois avec leur traduction en français.

On peut s'interroger sur cette continuité alors même que l'usage du patois à l'école a été interdit par le canton de Vaud en 1806, soit peu d'années après son indépendance. S'agit-il d'un effet de scènes visant à faire particulièrement couleur locale et démontrer ainsi l'ancrage terrien des vignerons au langage spécifique, émaillé de termes techniques compris des seuls connaisseurs? La traduction française de ces chansons n'est donnée qu'irrégulièrement dans les livrets et ne devient incontournable qu'au XX<sup>e</sup> siècle. S'agit-il d'un mouvement traditionaliste animé dans la continuité des écrits du

<sup>11</sup> *Livret officiel de la Fête des Vignerons...*, *op. cit.*, 1905, p. 107.

<sup>12</sup> *Livret officiel de la Fête des vignerons: célébrée à Vevey les 26 & 27 juillet 1865*, Vevey: chez tous les libraires; Lausanne: impr. Tissot, Bron & C<sup>ie</sup>, 1865, p. 24.

pasteur de Montreux, Philippe-Sirice Bridel (1757-1845), éditeur du *Conservateur helvétique* et auteur du premier ouvrage lexicographique sur le patois de la Suisse romande?<sup>13</sup> Tous ces passionnés de parler locaux, auteurs de chansons populaires, s'avèrent être des érudits, soucieux de la connaissance linguistique et de sa défense, mais ne sont pas des vigneron. Ils adaptent des ritournelles françaises connues en dotant leur mélodie de nouvelles paroles en patois. Ainsi le chant des *Vignerons du printemps* de la Fête de 1833<sup>14</sup> se chante sur l'air « Amis la matinée est belle », une rengaine suffisamment connue de tous à l'époque.

Le Doyen Bridel avait eu, avant ses continuateurs dont Favrat, une ambition plus importante, celle de créer une poésie nationale suisse d'expression française et « où l'amour de la Suisse transcende l'identité cantonale »<sup>15</sup>. Il publie les paroles du ranz des vaches en patois gruérien en 1813 et à la Fête de 1819 déjà, le livret mentionne pour la première fois que « Les montagnards chantent le ranz des vaches connu, les Armaillis dei Colombetaz »<sup>16</sup>. De même lors de la Fête de 1833, « les vachers arriveront avec leurs vaches et ustensiles sur un char, ils simuleront leurs travaux et chanteront quelques couplets du ranz des vaches, si connu, puis ils se mettront en marche en chantant »<sup>17</sup>. Ces figurants interprètent ensuite un second texte, également en patois, qui décrit le plaisir de monter à l'alpage, d'y trouver un beau pâturage pour fabriquer du fromage bien gras. Les gardiens des troupeaux de vaches et les vigneron ne sont toutefois pas les seuls à s'exprimer en patois dans les spectacles, en particulier celui de 1833 : un rémouleur s'exprime en patois savoyard, des vachers parlent celui de Montreux et le parler local se fait entendre dans le tableau de la noce. Le chant des labours de l'édition de 1905 est en patois du Jorat.

La couleur locale donnée par des textes patois inscrit les travailleurs dans une mosaïque régionale aux subtiles différences linguistiques. Contrairement aux apparences, cette diversité souligne la visée nationale des Fêtes et leur dimension patriotique marquée. Elle révèle aussi les indispensables relations avec les régions voisines. Des travailleuses et des artisans ne proviennent pas seulement de l'arrière-pays vau-

<sup>13</sup> Louis Favrat (éd.), *Glossaire du patois de la Suisse romande, par le doyen Bridel, avec un appendice comprenant une série de traductions de la parabole de l'Enfant prodigue, quelques morceaux patois en vers et en prose et une collection de proverbes, le tout recueilli et annoté par L. Favrat*, Lausanne: Bridel, 1866, MDR, t. XXI.

<sup>14</sup> *Souvenir de Vevey, recueil complet des chants de la Fête des Vignerons célébrée à Vevey les 8 et 9 août 1833*, Vevey: Maulaz-Jossaud, 1833, p. 25.

<sup>15</sup> Michel Grandjean, « Bridel, Philippe-Sirice », in *DHS*, [www.dhs.ch], mis en ligne le 12 janvier 2011, consulté le 1<sup>er</sup> mai 2017.

<sup>16</sup> *Hymnes & couplets de la Fête... 1819, op. cit.*, p. 8.

<sup>17</sup> *Souvenir de Vevey...*, *op. cit.*, p. 21.

dois mais aussi de France voisine car le vigneron agit au cœur d'une économie en réseaux. Autour de lui gravite une foule d'artisans spécialisés venus en partie d'ailleurs : tonneliers convoqués dans l'urgence à la veille des vendanges, rémouleurs itinérants, forgerons et maréchaux, éleveurs et producteurs de fromage saisonniers, sans oublier les bûcherons des Avants sans qui il n'y a pas moyen de se chauffer en hiver. La chanson « Chacun son métier, chacun sa spécialité » de 1999<sup>18</sup> joue sur cette diversité et sur la particularité de toutes ces professions. François Deblüe, le librettiste, souligne ainsi dans son poème les subtilités spécifiques du métier de vigneron en scandant des termes techniques : « rebioler, reterser, débouillage... ». Il conclut néanmoins « c'est à n'y rien comprendre » ce qui renforce les particularismes un peu mystérieux de ce savoir-faire. Signe des temps pourtant, à la fin du XX<sup>e</sup> siècle, la mise en valeur des compétences spécifiques de la viticulture a pris une importance plus centrale. Ceci apparaît comme une nouveauté car la Fête se distancie ainsi du portrait, jusque-là ancré essentiellement dans la continuité, du collectif des vigneron laboureurs. Elle répond ainsi au besoin de reconnaissance d'une profession fortement minoritaire au sein de la population de la région et, de loin, également à la volonté de défendre les vins suisses dans un contexte ouvert et plus concurrentiel.

### **FÊTE DES VIGNERONS N'EST PAS FÊTE DES VENDANGES**

Pour ceux qui appartiennent au monde de la vigne, par leurs racines paysannes et vigneronnes, la Fête ne reflète pas la réalité de leur quotidien ni les us et coutumes qu'ils se sont transmis de génération en génération sur les chemins des vignes et des pressoirs. Au contraire, la Fête est exceptionnelle. Pour eux, les artistes des Fêtes ont mis en forme des idées, des motifs, des images qui ont ensuite pris, par leur large diffusion, valeur de folklore vigneron vaudois. La Fête des Vignerons a ainsi contribué, comme d'autres grandes manifestations et spectacles, à consolider des symboles et à alimenter le livre des images régionales et nationales.

<sup>18</sup> « Chanson des spécialistes », texte de François Deblüe, musique de Michel Hostettler, in Jean-François Bovard, ..., *14 Chants et danses...*, 1999, *op. cit.*



### Liauba, le ranz des vignes ?

Le chant nommé le « ranz des vaches » est perçu au début du XXI<sup>e</sup> siècle comme un emblème traditionnel de la Suisse et, plus spécifiquement, comme un hymne du canton de Fribourg<sup>1</sup>. Des mélodies d'appel du troupeau sont attestées en de nombreuses variantes régionales et ceci de longue date. Un « Air suisse appelé rans des vaches » est publié par Jean-Jacques Rousseau dans son *Dictionnaire de musique* de (1768). Au début du XIX<sup>e</sup> siècle, divers « *Kuhreihen* » – terme allemand désignant ces mélodies – reviennent sur le devant de la scène, en particulier à l'occasion de la Fête des bergers d'Unspunnen (1805) où ils sont exécutés au cor des Alpes. De nombreux imprimés vont ensuite contribuer à la formalisation et à la diffusion de cet air, mais le ranz que l'on reconnaît au XX<sup>e</sup> siècle n'est alors qu'une version parmi de nombreuses autres<sup>2</sup>.

La version gruérienne en est publiée en 1813 dans la première livraison du *Conservateur suisse ou Recueil complet des étrennes helvétiques* où sont éditées la musique, des paroles en patois et en français ainsi qu'un commentaire de Philippe-Sirice Bridel (1757-1845). Les origines du texte restent pourtant difficiles à cerner. Bridel a correspondu dans les années 1790 avec Pierre-Léon Pettolaz, notaire à Charmey, à qui il demande de lui transmettre des chansons en patois et, en particulier, celle du ranz des vaches. Du côté de Charmey cette quête reste infructueuse, en raison, selon le notaire<sup>3</sup>, de la concurrence que font à l'époque les chansons françaises et révolutionnaires au répertoire traditionnel. Bridel publie le texte du ranz en 1813 et précise en note qu'il a comparé plusieurs versions provenant des confins de Fribourg et du Pays-d'Enhaut vaudois afin d'en retenir la plus complète. Il rappelle également les publications précédentes de cet air et notamment celle de Georges Tarenne, éditée avec d'autres versions quelques mois avant celle du doyen Bridel, en cette même année 1813<sup>4</sup>.

À la Fête de 1819, il est chanté à l'unisson par un groupe de vachers. Dans le libretto le texte ne figure pas car « les montagnards chantent le ranz bien connu ». Si on a pu penser

1 *Le Ranz des vaches*, dossier publié en septembre 2012 dans la Liste suisse des traditions vivantes, [www.traditionsvivantes.ch], rédigé par Jean Steinauer avec la collaboration de Denis Buchs, Samuel Sandoz, Isabelle Raboud-Schüle. Ce texte se base sur les recherches faites pour la publication suivante : Isabelle Raboud-Schüle et Serge Rossier « Traditions emblématiques de la Gruyère au commencement... l'écrit! », in *Le patrimoine oral : ancrage, transmission et édition dans l'espace galloroman*, Berne : Peter Lang, 2016, pp. 53-67.

2 Johann Rudolf Wyss, Gabriel Lory (père), Franz Hegi, *Sammlung von Schweizer Kùhreihen und Volksliedern* = Recueil [sic] de Ranz de vaches et chansons nationales de la Suisse, Berne : J.J. Burgdorfer, 1818, 3<sup>e</sup> éd., XX et 136 p.

3 Lettre de Pettolaz à Bridel du 12 décembre 1791. Voir Pierre Rime, *Histoires du Pays et Val de Charmey*, Yens-sur-Morges : Cabédita, 2012, pp. 47-58 et p. 68.

4 *Le Conservateur Suisse ou Recueil complet des Etrennes Helvétiques*, éd. augmentée t. 1, Lausanne : Knab, 1813, pp. 429-435.



que les vigneronns entretenaient des relations économiques réciproques avec les éleveurs des Préalpes et de la Gruyère, de telles interactions ne sont guère avérées. L'arrière-pays de prairies et de pâturages cité dans les Fêtes se situe dans les hauteurs dominant Lavaux, dans le Jorat ou du côté des Avants. Les vigneronns n'ont alors pas les mêmes relations avec la Gruyère ou le Pays-d'Enhaut dont les convois de meules de fromage en route pour Lyon transitent par Vevey depuis le début du XVIII<sup>e</sup> siècle.

L'intégration du ranz des vaches à la Fête de 1819 répond donc vraisemblablement à une autre préoccupation. Les deux fêtes d'Unspunnen sont organisées, en 1805 et 1808, par les Bernois pour apaiser les tensions entre leur ville et les paysans de l'Oberland. La mélodie de l'appel aux troupeaux se retrouve déjà dans les partitions des compositeurs comme André Ernest Modeste Grétry (1791) ou comme Friedrich Schiller qui l'insère dans « Guillaume Tell » (1804). L'air du ranz résonne dans les œuvres de Beethoven, Berlioz, Schumann, Mendelssohn, Rossini, Liszt, Wagner et encore dans le jazz moderne. C'est le Doyen Bridel, pasteur à Montreux, qui propose les couplets d'une version chantée. Les organisateurs de la Fête 1819 se saisissent fort à propos de cette nouveauté qui apporte un élément patriotique d'envergure nationale. Depuis lors et de manière continue, le ranz est devenu un incontournable. Comment expliquer ce phénomène ?

Avant les armaillis vachers eux-mêmes, ce sont des notables de la Gruyère qui vont soutenir cet intérêt pour une mélodie nationale par leurs publications et leur engagement. En 1870 et 1871, le peintre fribourgeois Joseph Reichlen, natif de la Tour-de-Trême, publie une notice, le chant, harmonisé en choral, et quelques couplets en patois du ranz dans son ouvrage illustré *Le Chamois*<sup>5</sup>. Il raconte que les bergers des Colombettes en ont créé les paroles sur l'air déjà rendu célèbre par le musicien Viotti<sup>6</sup> ! Dès la Fête en 1889 et jusqu'en 1955, des notables le chantent en solo, habitués qu'ils sont à faire entendre leur voix en public. Le premier d'entre eux, Placide Currat (1846-1906), né à Grandvillard, est notaire à Morat puis à Bulle. Il connaît une célébrité internationale comme chanteur armailli. Il relie le ranz de manière forte à la Gruyère et porte cette image loin à la ronde. Il se produit à Fribourg lors du Tir fédéral de 1881, à Genève (1887), à Neuchâtel, à Vevey à la Fête des Vignerons de 1889, à Paris en 1891, à Londres, Dublin et encore à la Fête de 1905. Le soliste de la Fête des Vignerons devient un sujet de carte postale tout autant qu'un symbole d'unité nationale dont la Suisse a bien besoin à cette époque.

Son costume de velours trop élégant fait débat parmi ses compatriotes fribourgeois, au moment où le folklore est aménagé pour exalter la ruralité montagnarde. La santé de Currat

<sup>5</sup> J. Reichlen, *Le Chamois : journal scientifique, historique et littéraire*; Fribourg : Lang, 1869-1872. « Le Ranz des vaches », 2<sup>e</sup> année n° 10, 1870. Les paroles sont publiées dans les numéros suivants, dans la 3<sup>e</sup> année, 1871.

<sup>6</sup> Giovanni Battista Viotti, 1755-1824, violoniste virtuose, compositeur, directeur de l'Opéra de Paris.

étant altérée, Clément Castella, recruté pour chanter le solo du semeur, reste à l'arrière-plan comme éventuel remplaçant. C'est lui qui va, après le décès de Currat, enregistrer le premier disque consacré au chant<sup>7</sup>. Au début du XX<sup>e</sup> siècle, c'est un autre notable fribourgeois, l'abbé Joseph Bovet (1879-1951) qui insère le ranz des vaches dans ses œuvres, dont le Festspiel « Mon Pays » en 1934. Dans ses harmonisations pour solo accompagné d'un chœur à 4 voix, le chant se réduit à un nombre limité de couplets (6 en patois et 5 en français dans l'édition originale de *Nos Chansons*, 1911) et l'argument de la montée à l'alpage âprement négociée avec le curé passe au second plan. Les versions de Bovet s'imposent et laissent même croire qu'il est l'auteur de cette mélodie séculaire.

Ce n'est que dans les deux dernières Fêtes du XX<sup>e</sup> siècle que le soliste du ranz des vaches est choisi paysan et éleveur actif. Cette exigence d'authenticité parachève le mouvement de son inscription dans l'économie alpestre fribourgeoise. La mélodie avait été jusque-là remise sur le devant de la scène par les écrivains, les compositeurs et le chant relayé par les notables, soucieux d'incarner ainsi leurs intérêts pour le monde rural.

Depuis deux siècles et plus, le ranz est écrit et s'apprend sur partition. Il comporte pourtant plusieurs dimensions immatérielles comme la posture du soliste prenant appui sur sa canne d'armailli sculptée et la prononciation du patois. D'autres dimensions se sont effacées, dont celle que Bridel avait adoptée, c'est la voix féminine. Il compose son récit, dans sa notice, autour de l'émotion qu'il a ressentie lorsqu'il a entendu l'air au cor des Alpes auquel « une voix de femme se mêlait et formait un unisson parfait »<sup>8</sup>. Toutefois, le solo a été chanté à la Fête et presque partout ailleurs par des hommes. Les dames font pourtant partie intégrante du groupe des armaillis comme elles figurent dans les groupes de vigneron. Le rôle de l'armailli se calque sur l'organisation des chalets d'alpages fribourgeois où les équipes d'armaillis et de garçons de chalets engagés par les éleveurs pour la saison sont exclusivement masculines et où le fromager, le maître-armailli, est responsable de l'ensemble. Les femmes restent à la ferme pour assumer alors les lourds travaux de l'été et les foins. Cette répartition du travail change dès les années 1980 avec des alpages exploités en famille et, depuis les années 2010, une femme qui assume la responsabilité de fromager. Néanmoins, le chant du ranz exécuté par une voix féminine reste, au printemps 2017, le thème d'un joli poisson d'avril journalistique<sup>9</sup>.

<sup>7</sup> Clément Castella, *Le Ranz des Vaches*, Disque pour le gramophone 1907. Phonothèque nationale HR4431 RES, face A, (sur la face B: *Les Bûcherons*, de Casimir Meister.)

<sup>8</sup> *Le Conservateur suisse*, t. 1, 1813, p. 433.

<sup>9</sup> Christophe Dutoit, « Une femme pour chanter le Ranz des vaches ? », *La Gruyère*, 1<sup>er</sup> avril 2017.

